

ESPÉRAZA

Le bulletin d'information de la municipalité juillet 2009

COMITE DU LANGUEDOC



CHAMPION 2° SERIE

RC FRONTIGNAN SETE 2006-07
JS SAUVIAN 2007-08
RC COUIZA-ESPERAZA 2008-09

la volonté de gagner !



sommaire

Editorial	1
Si nous parlions finances	2
Au sujet des travaux.	4
Au niveau social et scolaire.	5
Vie associative et sportive	6
Etat civil	8
Communication	9
A savoir	9
Liste des subventions 2009	10
Carnet d'adresses	11
Bibliothèque municipale	12
Histoire locale.	13
Honneurs, Le Conseil Municipal Jeunes, De nouvelles voies.	15
Les transports en communs	16
Renseignements utiles	17
Comment obtenir	4 ^{ème} de couverture



éditorial



Espéraza vit aujourd'hui à l'heure de la municipalité que vous avez élue voilà plus d'une année. Il nous a paru opportun de mettre face à face le programme de mandature avec les réalisations.

Les réunions de quartier ont permis de répondre dans des délais rapides aux demandes et notamment dans le domaine de la sécurité routière avec la mise en place de chicanes de stationnement avenues de Chalabre et de Carcassonne.

Les travaux de réfection des trottoirs, tant attendus, sont enfin terminés avenue de Perpignan.

Le conseil municipal jeunes est né sur le projet « de la maison à l'école en vélo ». Il vient d'être installé et siègera dès septembre. Il contribuera, nous l'espérons, à l'éducation citoyenne.

Les conditions de vie de tous les enfants évoluent avec la mise en service de la nouvelle cantine dont l'accès est sécurisé par des feux tricolores, l'adaptation des toilettes du groupe scolaire aux exigences de salubrité et de confort de notre époque.

Nos aînés ne sont pas oubliés. En décembre 2008 le goûter organisé par la municipalité a réuni plus de 160 personnes.

Nous soutenons les associations et, pour les aider, nous avons mis à leur disposition des salles mieux adaptées et protégées, tout en répondant aux sollicitations des autres.

Un dernier point, celui de l'emploi. Comme partout ailleurs nous sommes confrontés à ce problème grave que la crise actuelle met cruellement en évidence. On notera toutefois l'ouverture ces derniers mois sur la commune de cinq nouveaux commerces, d'une entreprise ainsi que le développement économique d'une autre.

Nous avançons et nous allons maintenant entrer dans la phase active de projets plus conséquents tels que la réalisation du pôle éducatif, du foyer restaurant, de logements locatifs et d'un lotissement.

Espéraza bouge, Espéraza vit malgré les difficultés qui nous assaillent quotidiennement. C'est dans la cohésion et avec l'aide de tous que nous poursuivrons la tâche qui nous incombe.

Jean Torrent,
Maire d'Espéraza



du côté des adjoints

Si nous parlions finances

Le budget primitif 2009 de la commune, tel qu'il a été voté par le conseil municipal le 2 avril dernier, s'équilibre à 1.869.000 € en fonctionnement et à 578.000 € en investissement. Il s'agit d'un budget prévisionnel qui fera l'objet d'ajustements à la rentrée. C'est un budget qui se caractérise par sa stabilité, étant en volume global du même ordre que celui de l'année dernière.

Autres particularités financières à signaler, les 4 taxes locales demeurent inchangées, il n'est pas pour l'instant envisagé un recours à l'emprunt, le montant de la dette (169.000 €) étant pratiquement inchangé, couvert par l'autofinancement et se situant à un niveau très raisonnable.

Si les recettes fiscales affichent une légère baisse (- 2.000 €), le produit de la dotation globale de fonctionnement (DGF) tend lui aussi à diminuer. Quant à la taxe professionnelle (TP), qui représente quelque 180.000 €, l'annonce de sa prochaine suppression et les incertitudes liées à sa compensation ne nous ont pas permis de l'anticiper.

Au niveau des investissements, les principaux chantiers concernent, après l'achat de l'ancien restaurant des Deux Musées, le

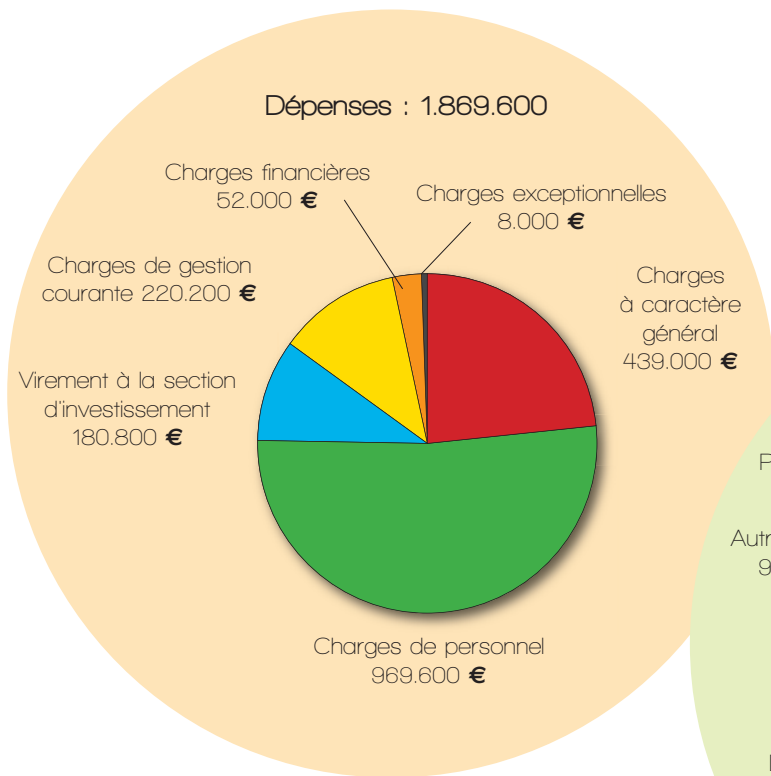
transfert de la cantine, la rénovation des WC du groupe scolaire, la rénovation des stades. Quant aux réparations de voirie, très nombreuses et attendues après les dégradations de l'hiver, elles vont se poursuivre mais devront être étalées dans le temps.

Vont aussi être entrepris en cours d'exercice, l'aménagement et la mise en location des deux logements acquis par la commune au rez-de-chaussée de l'ancien restaurant des Deux Musées, la vente des deux biens vacants constitués par la maison dite de Titin cité Sarraut et le local abandonné en haut de la butte Sainte Hélène, l'aménagement et la location d'un appartement à la place de l'ancienne crèche, le transfert des Francas, l'acquisition des terrains en vue de créer un lotissement route de Fa, enfin la sécurisation par feux tricolores de la traversée de l'avenue de la Gare entre l'école et le Cantou.

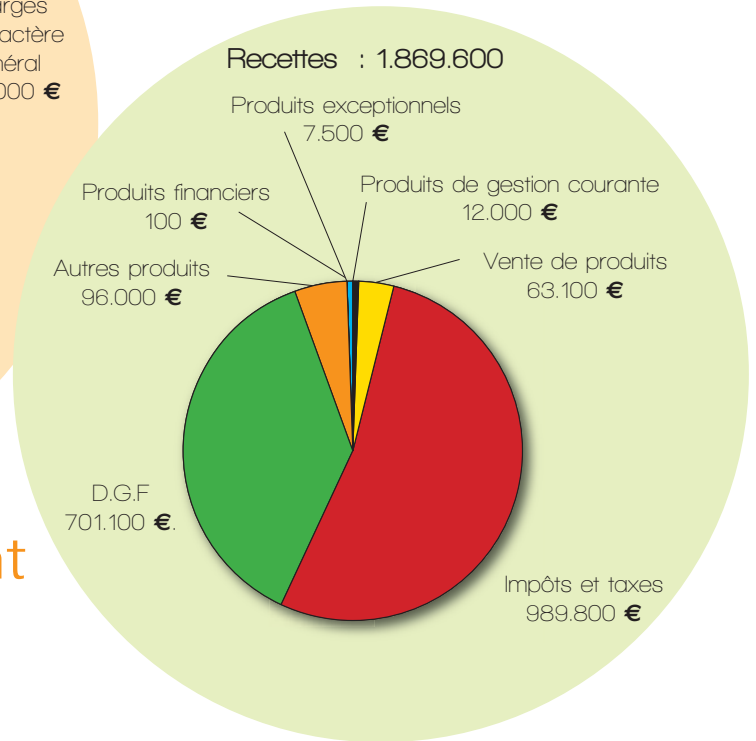
Les économies d'énergie ne sont pas oubliées puisque nous allons procéder au remplacement des ampoules de l'éclairage public par d'autres ampoules dépensant moins d'énergie. Est également envisagé le changement de la chaudière du centre culturel ainsi que le remplacement des tuyaux de plomb du réseau d'eau des rues Voltaire et Saint Michel.

En ce qui concerne le budget eau et assainissement, il s'équilibre à 169.475,06 € en fonctionnement et à 105.045,06 € en investissement.

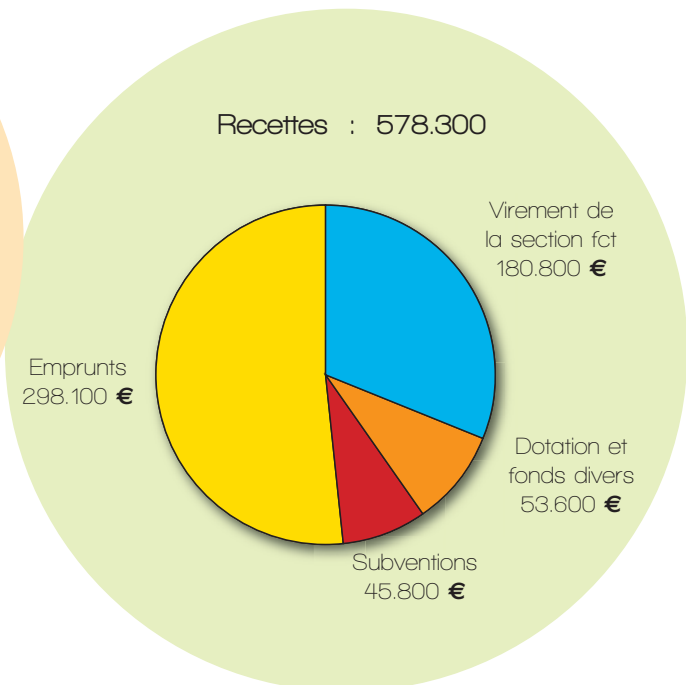
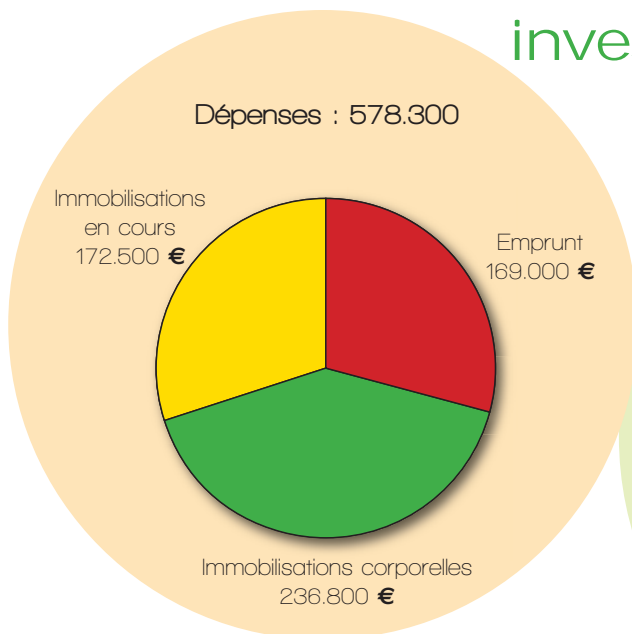




fonctionnement



investissement





Au sujet des travaux

En un peu plus d'une année, la municipalité a mené à terme un certain nombre de travaux. On peut citer dans le désordre la sécurisation des entrées de ville avec la mise en place de chicanes avenue de Chalabre et avenue de Perpignan, la restauration complète des locaux des services techniques ancienne usine Clamou, les diverses réparations de voirie avec notamment le comblement de nombreux nids de poules, la réparation de l'aire de jeux de l'école maternelle, la mise en place d'un parcours santé, le réaménagement de certains locaux de la mairie, nettoyage et peintures du restaurant Le Cantou, la reconstruction des WC du groupe scolaire, le nettoyage et la peinture de l'entrée de l'église (travaux financés par l'association des Amis de la paroissiale Saint Michel), l'aménagement d'un jardin du souvenir au cimetière, l'abattage de plusieurs arbres menaçant de tomber, le traitement de divers platanes, la récupération de tombes au cimetière communal, la mise en sécurité de la butte Sainte Hélène, l'aménagement des vestiaires du stade, l'imperméabilisation des terrasses surplombant la crèche et le préau du groupe scolaire, le changement des tuyaux de plomb des conduites d'eau potable rues Saint Michel et Voltaire, le renforcement de la route de Pailhères.

A ces divers petits chantiers, qui ne sont pas toujours visibles du public, il convient d'ajouter l'entretien courant de la commune avec le fleurissement, la taille d'arbres et de haies, le balayage et le nettoyage des places et rues, le ramassage des encombrants, le changement d'ampoules pour



l'éclairage public, les interventions diverses des agents du service voirie et bien d'autres tâches dont l'énumération détaillée deviendrait lassante. Dévoués et compétents, les personnels des services techniques, sous la conduite de l'adjoint aux travaux, font de leur mieux pour améliorer le quotidien de nos concitoyens. Aidons-les et encourageons-les en évitant de leur donner du travail supplémentaire qui pourrait être évité par un comportement citoyen.



Au niveau social et scolaire

La cantine actuelle, basée à l'école élémentaire, devrait intégrer les locaux du Cantou au mois de septembre prochain. En effet, l'ancien restaurant des Deux Musées vient d'être loué à un professionnel de la restauration, lequel préparera désormais les repas pour les scolaires, au même prix qu'au tarif actuel et dans les mêmes conditions. Mmes Nadine PUJOL et Catherine RAYNAUD continueront à encadrer les enfants, à les servir, les surveiller et assurer le suivi de la restauration. Après une période de rodage, le foyer restaurant pourra entrer en activité, en particulier au niveau du portage des repas à domicile, lesquels ne pourront plus être assurés par les cuisines de la maison de retraite en raison de la mise en service de la cellule Alzheimer. Le Cantou a l'ambition de devenir un lieu de convivialité où les petits et les plus grands pourront échanger, qui un sourire, quelques mots, un repas, un clin d'œil... un endroit où l'on se sent chez soi.

La crèche municipale Les Petites Frimousses accueille les enfants dès le plus jeune âge, de 8h à 18h sans interruption. Prendre contact avec Mme Rouez, directrice de la structure (tél. 04.68.74.13.04) pour tous renseignements et pour les inscriptions.

L'école élémentaire comporte 5 classes du CP au CM2 avec environ 120 élèves. Après avoir refait les classes (carrelage, peintures, mobilier, etc.), c'est au tour des toilettes de passer par la case travaux. En effet, entre le mois de juillet et août 2009, pendant les vacances scolaires, nos artisans devront refaire peau neuve aux W.C de l'école qui étaient dans un état déplorable. Le bâtiment actuel (d'origine !) sera totalement détruit et remplacé par un ensemble plus grand et plus conforme aux normes d'hygiène, avec une séparation entre garçons et filles.

L'école maternelle, en attendant son transfert au groupe scolaire, comprend 2 classes pour un total de 64 enfants. Pour la rentrée 2009/2010, peuvent être inscrits les enfants nés en 2006 jusqu'au 31 mars 2007. Les inscriptions se prennent en mairie, se munir du livret de famille ainsi que du carnet de santé. Une inscription auprès de la directrice de l'école maternelle sera possible dans le courant du mois de juin.

La commune a renouvelé le contrat avec l'association **Les Francas de l'Aude**, dans le cadre du contrat enfance. Cet organisme a en charge :

- le CLAE (Centre de loisirs attaché à l'école) qui assure l'accueil et la garde des enfants le matin dès 7h 30 avant la classe, le midi avec la prise du repas à la cantine, et la fin de classe, de 16h 30 à 18h. Sont ainsi accueillis en moyenne une vingtaine d'enfants par jour.
- Le CLSH (Centre de loisirs sans hébergement), qui fonctionne les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf celles de Noël), ce qui représente l'accueil d'une fourchette entre 70 et 80 enfants.



- Enfin, diverses activités sont proposées aux enfants avec des animateurs qualifiés recrutés sur place ou dans les environs. Pour tout renseignement, contacter l'animateur : Jérôme Tricoire (tél. 04.68.74.17.53).



En ce qui concerne l'activité du **Centre communal d'action sociale (CCAS)**, elle se résume par le traditionnel goûter pour les retraités de la commune, lequel a eu lieu au centre culturel G. Basset de Nattes le jeudi 17 décembre 2008 et a regroupé environ 160 personnes. Cet après midi récréatif a été animé par Stéphane Andreu et son groupe Osiris qui, entre valse, passo-doubles et autres danses a pu régaler nos anciens, sans oublier la blanquette et les bûches confectionnées par les boulangers de la cité. Ont également été distribuées des boîtes de chocolats à toutes les personnes âgées résidant dans la commune et inscrites sur les listes du CCAS. Nous tenons à remercier toutes les personnes bénévoles qui animent le CCAS et ont pris en charge, comme chaque année d'ailleurs, la distribution à domicile de quelques 450 boîtes de chocolats.

Vie associative et sportive

Le maire-adjoint chargé de la vie associative et sportive s'adresse ainsi aux associations :

« Lorsque l'on me demande pourquoi il fait bon vivre à Espéraza, je réponds : *« Grâce à son cadre de vie et au dynamisme de ses associations »*. Il n'y a pas de semaine où l'une ou l'autre de nos associations n'organise une soirée, ou une rencontre sportive, ou une réunion d'information.

Petites ou grandes, sportives ou culturelles, de 3^e âge ou caritatives, toutes donnent vie à notre commune, chacune à sa manière, selon ses modes de fonctionnement, et ce grâce à vous, grâce à tous les bénévoles qui assurent l'animation des associations et qui ne comptent jamais leur temps.

Votre ardeur et votre passion méritent le plus grand respect, et votre rôle est un exemple pour nous tous. Cet engagement est l'assurance de votre pérennité et vous savez qu'en la matière vos élus seront toujours à vos côtés.

Je conclurai en soulignant que l'année 2009, qui s'annonçait incertaine, n'a pas manqué d'amener son lot de difficultés et c'est au travers de nos associations que beaucoup d'entre nous réussissent à surmonter les dures épreuves auxquelles ils sont confrontés. Compte tenu de cette situation, notre détermination est plus forte que jamais afin de vous aider dans



La 1^{ère} foire de l'OSCAR



L'école de Foot





l'aboutissement de vos projets. Ne nous demandez pourtant pas l'impossible. Soyez certains, par contre, que nous ferons le maximum, dans la mesure bien entendu des moyens dont nous pouvons disposer. »



Cyclo-touristes

Soutenue par les instances régionales, départementales et municipales, le comité territorial et départemental, **l'association du rugby en Pyrénées audoises (l'A.R.P.A)** peut envisager l'avenir avec sérénité. En effet, après une longue saison ponctuée par de nombreux tournois et manifestations diverses, l'A.R.P.A, regroupant tous les jeunes rugbymen de la haute vallée de l'Aude, s'est mise au rythme des vacances d'été. Les 20 éducateurs bénévoles et diplômés accueilleront les enfants dès le 12 septembre prochain, sur l'un des trois stades, afin de préparer la nouvelle saison 2009/2010. C'est donc sur un effectif de 150 licenciés potentiels, auxquels viendront s'ajouter les nouveaux inscrits, que pourront s'appuyer les éducateurs de l'école de rugby.

L'atelier de dessin et peinture, qu'animent inlassablement Alain et Annie Lagauche, a repris ses activités en début d'année dans ses nouveaux locaux situés au 2^e étage du centre culturel G. Basset de Nattes, et ce à la grande satisfaction de l'ensemble des adhérents. Comme les années précédentes, la bibliothèque, les écoles primaire et maternelle, ont participé à l'exposition qui concrétise le travail des élèves de l'atelier.

Qui sont les Ripoux d'Espéraza ?



Un club de motards aux frontières du réel. Un club d'amis qui, aux dires des gens qui les croisent, « font du bruit avec leurs puissantes machines », mais que tout le monde se plaît à recevoir dans les nombreuses manifestations auxquelles ils sont invités. Un club dont la générosité n'est plus à vanter, vu le nombre de balades mises en place gratuitement en faveur des enfants et des mamans lors des organisations festives espérazaises. Un club qui, lors de sa manifestation au stade J. Biart, est envié par les clubs de motards qui participent au rassemblement. Tout simplement un club d'amateurs éclairés qui, dans le tintamarre de leurs machines, font vivre une passion et essaient de la communiquer aux autres : la moto !

Pour tout renseignement concernant les associations sportives, culturelles ou autres, s'adresser en mairie.



Le 14^e festival international de folklore en Pyrénées audoises se déroulera du 22 au 26 juillet 2009 avec la participation de troupes venues du Kirghistan, Kenya, Etats-Unis d'Amérique, Equateur, Egypte, Daghestan, Mexique et Oural. L'an dernier nous avons eu la mauvaise surprise, conformément à la convention qui nous lie au SIVU du folklore, de devoir réajuster notre participation en raison du déficit induit par la baisse des subventions et l'augmentation des transports aériens et terrestres. Compte tenu de cette situation et des incertitudes économiques de 2009, le conseil municipal, dans sa séance du 2 avril dernier, a décidé de ne souscrire pour cette année qu'à deux spectacles qui se dérouleront les 24 et 25 juillet prochains, en fin d'après midi, sur la place de la République.

Le 17 mai 2009, au cours d'un match que l'on peut qualifier d'historique, au stade de Castelnaudary, le Rugby club Espéraza-Couiza devenait champion du Languedoc en battant par 9 à 6 l'équipe de Montréal-Malepère XV. Toutes nos félicitations aux champions ainsi qu'aux dirigeants.



état civil

Nous communiquons ci-dessous les statistiques d'état civil des années 2007 et 2008, telles qu'elles ressortent des registres de la commune :

Année 2007

1 naissance sur place
et 17 naissances à l'extérieur
5 actes de reconnaissance
6 actes de mariage
44 actes de décès

Année 2008

1 naissance sur place
et 15 naissances à l'extérieur
4 actes de reconnaissance
11 actes de mariage
44 actes de décès

Le nombre annuel de décès (38 en 2006, 44 en 2005, 45 en 2004...) affiche une constance qui s'explique par le vieillissement de la population (quelque 50% des habitants ont plus de 60 ans). Le solde démographique, négatif de longue date à Espéraza, se trouve en large partie compensé par l'arrivée de nouveaux habitants provenant tant de France (Alsace-Lorraine, Nord-Pas de Calais, Ile de France) que de l'étranger (anglais et hollandais essentiellement). D'où une certaine stabilité de la population, phénomène qu'à d'ailleurs confirmé le recensement effectué l'hiver dernier et dont les chiffres officiels seront connus dans plusieurs mois. Autre constatation, les habitants non originaires de la cité sont aujourd'hui majoritaires, même si cette population n'a pas toujours une implantation pérenne.



communication

Depuis la mise en place de la nouvelle municipalité, en mars 2008, des efforts ont été faits pour améliorer la communication vis-à-vis de la population. C'est ainsi qu'ont été distribués dans chaque foyer 3 bulletins recto-verso donnant un certain nombre de renseignements sur l'action de la municipalité. Ont également eu lieu 3 réunions de quartier (Cité Sarraut, avenue de Carcassonne et avenue de Chalabre) qui ont connu une importante participation et ont permis aux habitants de largement s'exprimer. D'autres rencontres de même type, au rythme de deux par an, sont prévues avec la population de l'avenue de Perpignan et du centre ville. Quant au présent bulletin municipal, il reprend un rythme annuel de parution.



à savoir

Espérazza en zone de revitalisation rurale

Depuis 2005, la commune d'Espérazza est classée en zone de revitalisation rurale (ZRR). Cette disposition, qui vise à aider le développement de territoires ruraux ayant connu une baisse démographique ou une perte de population active, présente notamment un certain nombre d'avantages fiscaux.

Ainsi, des entreprises nouvellement créées peuvent, selon certains critères, bénéficier d'exonérations d'impôt sur le revenu, sur les sociétés ou sur les bénéficiaires. D'autres régimes d'exonération existent en matière de taxe professionnelle, de taxe foncière, de taxe pour frais de chambres de commerce ou des métiers.

Enfin, les personnes physiques ayant acquis puis amélioré un logement à l'aide d'une subvention de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) en vue de sa location, peuvent aussi bénéficier d'une exonération pendant 15 ans de la taxe sur les propriétés bâties.

D'autres mesures existent pour aider à l'implantation de professions libérales ou associatives. Se renseigner en mairie.



liste des subvention 2009

Subventions scolaires

Coopérative Maternelle	340
Coopérative Primaire	545
Coopérative Environnement	680
Association Les Pitchounets	95
E.S.E.	1 500
CEL-Mairie	3 000
CEL-DDJS	1 100
TOTAL	7 260

Subventions à caractère social

Restaurant du Cœur	70
Club Féminin	100
Croix Rouge	50
Secours Populaire	50
Donneurs de Sang	40
Vigilance Santé	80
CCAS	6 000
F.N.A.T.H.	50
Secours Palliatifs	100
Entraide	50
TOTAL	6 570

Subventions locales particulières

Amicale Pompiers	1 500
Anciens Combattants	120
Anciens Combattants Résistants	50
Guérilleros	40
Comité du Jumelage	100
OSCAR	500
TOTAL	2 310

Subventions Départementales

Prévention routière	50
Chambre des Métiers	173
Grêle	50
Dépassons le Handicap	80
Fédération Aude Claire	60
TOTAL	413

Subvention de Prestige

Comité des Fêtes	5 150
TOTAL	5 150

Subventions sportives et culturelles

3 ^e Age	200
Gaité Espérazanaise	200
A.P.E.E.	90
ARPA	400
Ski Club	400
RC COES	4 500
FAHVA Ecole de Football	400
Moto Club Les Ripoux	120
Union Bouliste Espérazza	300
Cyclotourisme	100
Pêche	100
Chasse	100
Dessin	200
Chant des vallées	140
M.J.C	1 300
Fécos	700
École de Musique	1 500
APHAVA	en dissolution
Dino Foot	en dissolution
Les Néons (Théâtre)	100
L'Accroche Notes	1 300
Artistes et Chemins	80
Judo Club Quillan	100
TOTAL	10 770

Subventions exceptionnelles

Randonnée des Chapeliers	200
Pêche enfants	200
C.O.S.	5 000
TOTAL	5 400

TOTAL : 37 873 € + 1 500 € (Accroche Notes) soit 39 373 €



carnet d'adresses

Nous sommes rentrés dans une période de récession économique. Pour beaucoup de nos concitoyens déjà fragilisés par le chômage, cela pourrait signifier un accroissement de leurs difficultés. D'autre part, la population d'Espéraza comporte un assez grand nombre de personnes âgées et certaines familles ont besoin d'aide quand elles doivent faire face à des problèmes liés à l'âge ou à la maladie. Vous trouverez donc ci-dessous un certain nombre d'adresses et d'indications susceptibles de faciliter d'éventuelles démarches

Le **Secours catholique** assure une permanence sociale d'accueil (lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h) au 22 rue Laperrine à Carcassonne (tél. : 04.68.71.06.32), une annexe existe rue d'Alsace à Limoux (tél. : 04.68.31.35.21)

Il en est de même pour le **Secours populaire français** au 62 rue Auguste Rodin à Carcassonne (tél. : 04.68.72.57.37)

La **Croix rouge française** dispose d'une antenne à Quillan au 8 avenue Maurice Sarraut (tél. : 04.68.20.99.26)

Une implantation des **Restos du cœur** existe à Quillan et à Espéraza (se renseigner en mairie)

Un **Comité d'action sociale (CCAS)** existe sur Espéraza (se renseigner en mairie)

Des **aides de vie** et des **aides à domicile** peuvent être obtenues en s'adressant au SIVOM de la haute vallée à Quillan (14 rue du Moulin des près, tél. : 04.68.20.26.26)

Une **assistante sociale** assure une permanence en mairie le 3^e jeudi de chaque mois de 14h à 17h

Aude Alzheimer, pour le soutien et l'information des familles (2 rue de la Concorde à Carcassonne tél. : 04.68.31.46.77)

Aide urgence accueil, pour l'hébergement et l'accompagnement social de personnes en difficultés (19 place Joseph Poux à Carcassonne - tél. : 04.68.47.30.21)

Accueil spécialisé toxicodépendance (CSST Intermède à Limoux tél. : 04.68.31.05.99)

Lieu ressources, pour problèmes de santé, dépendances, prévention SIDA, handicap... (3 rue du Pont Neuf à Limoux tél. : 06.77.62.45.38)

Association BAIL (Bureau d'accueil insertion par le logement) pour aider à la recherche d'un logement, assistance technique aux propriétaires (tél. : 04.68.25.41.41)

• **Médiateur national de l'énergie**, en cas de problème avec EDF ou GDF (site internet : www.energie-mediateur.fr - Libre réponse n° 59252, 75443 Paris Cedex 09)

Agence nationale pour l'emploi (12 promenade du Tivoli à Limoux tél. : 04.68.31.08.11)



bibliothèque municipale

(avenue de la Gare, cour d'entrée groupe scolaire à droite)

téléphone : 04.68.74.13.51

E-mail : bibliotheque-esperaza@yahoo.fr

Heures d'ouverture au public : Mardi (16h 30 – 18h 30) – Mercredi (9h – 12 h / 14h – 18h 30) – Vendredi (16h 30 – 18h 30) – Samedi (9h – 12h)

Elle propose de nombreux services et plusieurs animations en direction des adultes, de la jeunesse et de la petite enfance :

- Services multimédias et consultations internet
- Un nouveau service : grâce à la numérisation des archives départementales, il est désormais possible de venir consulter les actes paroissiaux et d'état-civil du XVI^e au XIX^e siècles, ainsi que le cadastre napoléonien de notre village et de tous ceux de la communauté de communes Aude en Pyrénées
- Expositions sur différents thèmes (La chanson française, jardin secret, jardin public, femmes dans la société, voyage en Inde...)
- Participation à scène d'enfance mise en place par le conseil général afin de sensibiliser les jeunes audois au spectacle vivant. Dans ce cadre, deux représentations du spectacle « Toudoudou » ont été offertes aux enfants
- Animations scolaires, les classes maternelles et primaires sont reçues chaque semaine. Cette année, l'acteur Barroux nous a rendu visite
- Partenaire du CEL (Contrat éducatif local) : l'heure du conte est proposée régulièrement aux enfants du centre de loisirs (CLAE), ainsi qu'un atelier autour de la lecture aux enfants de l'école primaire dans le cadre des ateliers du soir
- Une matinée conte tout public est proposée un samedi par mois
- Les livres aident à grandir... forte de ce constat, la bibliothèque a mis en place des moments de lecture autour d'un tapis lecture avec la crèche et les assistantes maternelles du secteur.

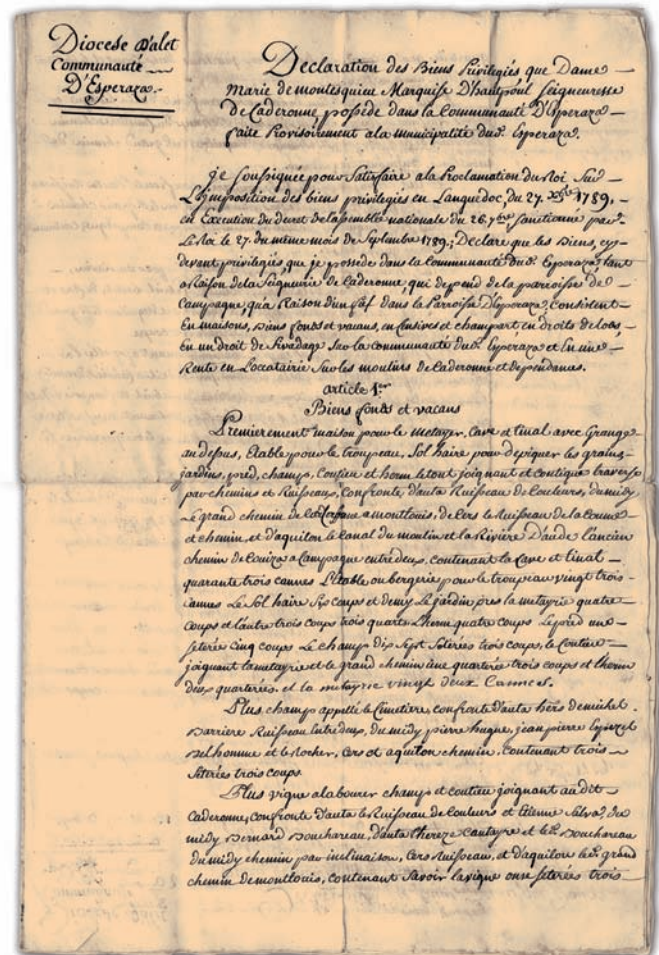
La bibliothèque d'Espérazza – la plus ancienne de la région – possède un fond important de documents : 7800 documents adultes, 5300 pour la jeunesse, un petit fond d'ouvrages locaux, ainsi qu'une dizaine d'abonnements en cours (Géo, Pyrénées magazine, Alternative santé, Les quatre saisons du jardinage, Sciences et avenir, Que choisir ?...)

Quelques statistiques de l'année 2008 reflétant son activité : nombre d'inscrits 338 (129 enfants et 209 adultes), nombre de visiteurs et consultations sur place 364, structures ayant utilisé la bibliothèque : 7 classes, crèche, maison de retraite, centre de loisirs, MJC, prêts de livres 8149 (3683 adultes et 4466 jeunes)



histoire locale

En septembre 1789, le roi promulgua un décret voté par l'assemblée constituante faisant obligation aux personnes intéressées de déclarer leurs biens privilégiés, c'est-à-dire, produisant des revenus. Nous avons sous les yeux l'état provisoire des propriétés, sises sur la commune d'Espérazas, de la marquise Marie de Montesquieu-Roquefort, propriétaire du château de Coustaussa, seigneuresse de Caderonne et autres lieux, épouse depuis 1766 de Pierre François d'Hautpoul de Seyres (1726-1797), capitaine au régiment d'Aquitaine et baron aux Etats de Languedoc. Ce document est particulièrement intéressant car il permet d'avoir une vue précise des propriétés en question ainsi que de leur valeur intrinsèque. La communauté d'Espérazas ayant été rattachée directement au domaine royal après la croisade contre les Albigeois au XIII^e siècle, les biens nobles ou privilégiés y étaient relativement faibles et concernaient essentiellement les moulins établis le long de l'Aude et les exploitations agricoles. Voyons quelles étaient les propriétés que possédait la marquise de Montesquieu-Roquefort, remarque préalable étant faite qu'elles se situent toutes sur le terroir de Caderonne, longtemps propriété des seigneurs de Rennes-Le-Château.



Tout d'abord une maison en métayage avec cave, tinal, grange, étable, aire à dépiquer, jardins, prés, champs, coutieu et herm. Sa situation cadastrale est précisée de la façon



suivante : « ... confronté d'auto ruisseau de Couleurs, du midy le grand chemin de Carcassonne à Montlouis, de cers le ruisseau de la Coume et chemin, d'aquilon le canal du moulin et la rivière d'Aude... ». Les superficies sont données en cannes, soit 43 cannes pour la cave et le tinal, 23 cannes pour l'étable ou bergerie, 6 coups et demi pour l'aire, 7 coups 3/4 pour les jardins, 5 coups pour le pré d'une



séterée, 3 coups pour le champ de 17 séterées, 1 quarterée 3 coups pour le coutieu et le chemin, 2 quarterées pour l'herm et 22 cannes pour la métairie.

Sont ensuite énumérés : un champ appelé le Cimetière d'une contenance de 3 séterées 3 coups, une vigne à labourer (11 séterées, 3 quarterées, 4 coups) avec champ (2 quarterées 2 coups) et coutieu (1 séterée, 1 quarterée), un champ à

la « Mouyère » de 5 séterées, un autre champ au même lieu de 3 quarterées 7 coups, une vigne et un champ se tenant à la « Condomine » de 9 séterées 1 quarterée et 6 coups, un champ et coutieu « as Carraguels » de 3 quarterées 10 coups, un autre champ et coutieu au même endroit de 6 séterées 2 quarterées et 2 coups.

En ce qui concerne les redevances en nature, sont indiqués des censives consistant en blé, avoine, orge, poules, chapons, poulets et argent, des agriers ou champart à hauteur de la 9ème partie des « fruits portables » consistant en blé, avoine, seigle, raou, linet, millet, vin, légumes, pommes de terre et fourrage, un droit de sivadage de la communauté d'Espéraza (100 livres annuelles), une rente locataire sur les moulins de Caderonne et dépendances (20 setiers de blé par an), les droits de lods au 6ème du prix des biens vendus (50 livres).

Son cités dans ce document un certain nombre d'indications sur la perception des droits et loyers, des commentaires sur le mécanisme des impositions et les noms des différents locataires. Pour notre part, nous ferons quelques remarques. Les biens privilégiés ainsi déclarés ne sont pas d'un rapport important tant en argent (150 livres) qu'en nature. Il faut relativiser les redevances en nature qui demeuraient fonction du climat et de la productivité agricole. Il s'agit là surtout de terres cultivées mais de superficie modeste. On notera la présence de plusieurs coutieus et herms qui sont des terres non cultivées. L'ensemble de ces propriétés n'était pas d'un grand rapport pour la marquise de Montesquieu-Roquefort.

notes

Aire (lèro en occitan) : espace en terre battue qui servait pour le battage des céréales au fléau ou au rouleau. On y trouvait souvent le pressoir.

Coutieu : parcelle momentanément inculte ; il s'agit généralement d'une jachère d'assolement.

Herm : terre inculte et laissée en friche.

Cannes : mesure de longueur (la canne de Montpellier, qui était en usage dans notre région, mesurait près de 2 mètres).

Séterée : mesure de surface agraire. Espace de terre sur lequel est semé un setier de blé, soit environ 80 livres. La séterée comprend 4 cartières (ou quarterées) de 20 litres et 16 punières de 5 litres

Coups : mesure de liquide, de solide et de superficie agraire ; la plus petite dans l'ordre décimal mais variant énormément d'un lieu à l'autre



Censives : loyer des terres et bâtisses dû à un seigneur propriétaire. Ce loyer pouvait être en argent ou en nature.

Agrier ou *champart* : droit féodal perçu sur les récoltes et terres cultivées et fixé par contrat ou commun accord

Raou : mélange de blé avec d'autres céréales.

Sivadage : droit de dépaissance payé par une communauté.

Lods : terme par lequel un seigneur foncier approuvait une vente ou l'échange d'une parcelle. Il s'agit en fait de droits de mutation.

Les emplacements de biens sont ici délimités suivant les vents dominants de la région, à savoir : midi pour le sud, aquilon pour l'est, autan pour l'ouest, cers pour le nord.. On remarquera la présence d'un toponyme appelé le Cimetière, ce qui accrédite la thèse qu'il y avait à Caderonne, sous l'Ancien Régime, un lieu public d'inhumation et certainement d'une chapelle. Les deux autres toponymes qui apparaissent, la « Mouyère » ou Mouillère ne peut être qu'un lieu humide, probablement en bordure du ruisseau de Couleurs, la « Condomine » ou Condamine qui désigne généralement une terre fertile, que le propriétaire conserve pour son propre usage, terme devenu un patronyme.

honneurs



Le général (C-R) Michel LAFITTE, maire d'Espéraza de 1989 à 2008 et M^{me} Adrienne NOVA, qui fût sa première adjointe, ont été honorés de la Médaille Départementale et Communale. De plus, le général LAFITTE a été élevé par le Préfet au rang de maire honoraire d'Espéraza.

le Conseil Municipal Jeunes



de nouvelles voies

Ces derniers mois, trois dénominations de nouvelles voies communales ont été décidées par le conseil municipal. C'est ainsi que le passage reliant au Plan Doutré les rues Jean de La Fontaine et Joseph Delteil, s'appelle désormais rue Gérard Torrès en hommage à notre compatriote, fonctionnaire de police mort en service commandé en à l'âge de 36 ans en 1983.

A la demande du service du cadastre et des impôts, la voie desservant le lotissement du Faby a été scindée en deux rues qui ont été baptisées du nom du poète occitan Casimir Clottes (1872-1924), natif de Cassaignes, employé des PTT, auteur du recueil *A la claror del calelh* (1932) et du nom de la femme de lettres Marie Rouanet (née à Béziers en 1936) à qui l'on doit de nombreux ouvrages qui ont connu un succès certain comme *Le troupeau d'abeilles* (1983), *Apollonie* (1984), *Petit traité de cuisine amoureuse* (1990), *Nous, les filles* (1990), *Les enfants du bain* (1992), *La marche lente des glaciers* (1994), *Quatre temps du silence* (1998) et bien d'autres. Ecrivain indistinctement en français et en occitan, chanteuse, conférencière, elle est l'épouse de l'écrivain Yves Rouquette.



renseignement utiles

PERMANENCES CENTRE BASSET DE NATTES

Sécurité Sociale Marie-Andrée CESCO Jeudi de 9h à 12h

Mutuelle/Sécurité Sociale / CAF de l'Aude / Assistante Sociale

> Centres Médico-sociaux de Quillan et Limoux

Assistante sociale tous les 15 jours (se renseigner en mairie)

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS - Mairie d'Espéraza

Monsieur le Maire M. TORRENT Sur rendez-vous

Sports et Animation M. ORTAGA Jeudi 10h-12h

Enseignement-Culture-Social Mme NEAU Mercredi 10h-12h

Finances M. FOURIÉ Lundi 10h-12h

Travaux M. RINCON Vendredi 10h-12h

SANTÉ

MÉDECINS

Michel et Cécile GRAND, LE GOÏC 04 68 74 10 31

COUE et BAILLE 04 68 74 16 90 RITTER 04 68 74 19 61

SANDMANN 04 68 74 30 15

OSTÉOPHATE

CINELLI (sur rdv) 06 76 76 50 54

INFIRMIÈRES

DELAYE... 04 68 74 16 00 COGHETTO . 04 68 74 26 54

KIEFFER / NOBLECOURT 04 68 74 27 07

KINÉSITHÉRAPEUTES

RAYNAUD . 04 68 74 29 12 FARGIER . 04 68 74 04 99

BONDON . . 04 68 74 14 43

PHARMACIES

CADENE . . 04 68 74 15 82 GARY . . . 04 68 74 18 37

AMBULANCES-TAXIS

HOSTE Sylvie 04 68 74 25 36

CABINET DE SOINS

NOBLECOURT, HAGEMON / GENEVIEVE 04 68 74 27 07

PODOLOGUE

GABIGNAUD 04 68 74 12 58

CULTE

Mr le Curé 04 68 74 12 55

Messes : Samedi 18h à Montazels, 10h à Espéraza, 11h à Couiza

ORGANISMES OFFICIELS

Mairie 04 68 74 10 01

Camping Municipal 04 68 74 08 60

Crèche/Halte Garderie . 04 68 74 13 04

Gendarmerie Quillan . . . 04 68 20 00 33

Syndicat d'Initiative 04 68 74 00 75

Bibliothèque 04 68 74 13 51

CODIS 18

SAMU 15

ETABLISSEMENTS PUBLICS

PTT 04 68 74 12 21

S.A.U.R 04 68 31 05 35

Ecole Primaire 04 68 74 16 21

Ecole Maternelle 04 68 74 17 53

Musée de la Chapellerie 04 68 74 00 75

Musée des Dinosaurés . 04 68 74 26 88

EDF/GDF 04 68 74 12 52

Maison de Retraite 04 68 74 17 16

Météorologie 08 36 68 02 11

Horloge 04 68 25 36 99

Police Municipale 06 08 26 22 47

comment obtenir...

PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COUT	OBSERVATIONS
Extrait de Naissance	Mairie du lieu de naissance ou Affaires Etrangères Nantes.	Date de naissance, nom, (nom de jeune fille pour femmes mariées), prénoms et filiation.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse
Extrait de Mariage	Mairie du lieu de mariage.	Date du mariage, noms et prénoms des deux conjoints.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse
Extrait d'Acte de décès	Mairie du lieu de décès ou Mairie du domicile au moment du décès.	Date de décès, nom, prénoms, lieu de décès.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse
Carte d'électeur	Mairie du domicile.	Carte nationale d'identité, justificatif de domicile (quittance EDF, télécom) ou justificatif du paiement d'impôts locaux depuis cinq ans.	Gratuit	Avoir 18 ans ou les avoir la veille du scrutin, être de nationalité française (ou CEE pour les élections européennes et municipales).
Carte Nationale d'identité	Mairie du domicile.	2 photos, extrait de naissance, justificatif de domicile.	Gratuit	Avoir la nationalité française, venir personnellement. Pour les mineurs : autorisation parentale.
Passeport	Mairie du domicile.	2 photos, carte d'identité en cours de validité, passeport ou extrait de naissance et justificatif de domicile.	Timbre fiscal 60 Euros	Pour les mineurs autorisation parentale et venir personnellement (timbre fiscal : 30 Euros).
Certificat d'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs de nationalité française	Mairie du domicile.	Livret de famille, carte nationale d'identité de l'enfant en cours de validité.	Gratuit	Le père ou la mère doit se présenter (photocopie du jugement en cas de divorce).
Casier judiciaire	Nantes.	Nom, prénom, date de naissance.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse.
Certificat de nationalité française	Tribunal d'instance.	Livret de famille, Acte de naissance et toutes pièces prouvant votre nationalité.	Gratuit	
Légalisation matérielle de signature	Mairie.	La signature à légaliser doit être faite impérativement devant un employé municipal. Présenter la carte d'identité de l'intéressé.	Gratuit	Venir personnellement pour la signature.
Livret de famille (duplicata)	Mairie du mariage ou du domicile qui effectuera la demande de duplicata.	Fournir l'état civil des conjoints et des enfants.	Gratuit	